

# **COMPTE-RENDU**



Rédacteur: Christophe Riché

*Présents*: Claude Bagnol (Montpellier 1), Corine Brancaleoni (Paris Descartes), Annie Foudi (Lille 1), Frédéric Dehan (Université de Strasbourg), Géraud de Marcillac (Rennes2), Jean-Gilles Hoarau (Paris 1), Pierre Emmanuel Jeunehomme (Université de Lorraine), Philippe Négrier (Jean Monnet), Damien Verhaeghe (AMU), Stéphane Athanase (Amue), Serge Bourgine (Amue), Thierry Duport Naem (Amue), Hugues Ponchaut (Amue), Christophe Riché (Amue)

Excusés: Xavier Fauveau (INPG)

Destinataires: l'ensemble des participants

COMITE DE PILOTAGE SIFAC DU 12.02.2014

Amue + DCSI, Sifac 1|7

# 1. Relevé des Informations / Décisions / Actions

| Sujet                                  | I/D/A | Contenu   |
|--|-------|---|
| Activité équipe Sifac Amue             | I     | On peut observer une diminution très significative des coûts, liée principalement au nouveau marché intégrateur qui démarre en 2014. Notamment, les coûts de TMA et d'assistance sont en très nette baisse par rapport à ceux du marché précédent. L'effort interne Amue est focalisé sur les évolutifs et le support est fortement externalisé vers le Titulaire de TMA.   |
| Activité équipe Sifac Amue             | D     | Les membres du Comité indiquent souhaiter voir apparaître les coûts consolidés, en intégrant les services supports par exemple, afin d'avoir une vision plus globale de l'utilisation de la RAM Sifac.  Le Comité insiste sur la nécessité d'alerter les Etablissements sur la charge nécessaire à la mise en œuvre d'évolutions et de limiter celles-ci à des périodes non chargées en Etablissement.  L'Amue va renouveler les messages vers les Tutelles en vue d'éviter les annonces d'évolutions réglementaires tardivement au regard de la date attendue de mise en application. L'Amue demande aux différentes associations de l'appuyer dans cette démarche, les évolutions réglementaires venant impacter les choix et orientations du Comité. |
| Retour sur la montée de<br>version SAP | D     | Le Comité et l'Amue partagent le fait que, à l'avenir, dans un souci de minimiser l'impact d'un arrêt de production sur l'activité des gestionnaires, il conviendra de privilégier la période de mai à septembre pour la mise en œuvre de ces opérations de maintenance.  La montée de kernel SAP, rendue nécessaire pour une correction du standard SAP, sera possible en août 2014, avec un arrêt de production prévu d'une demi-journée.   |

| Recouvrement (lettres de relance)        | D | Le Comité approuve l'orientation consistant à envisager une autre solution technique de modification des formulaires afin de répondre à l'expression de besoin récemment finalisée, et de permettre une plus grande souplesse d'évolution et une adaptation éventuellement possible par les Etablissements de ces courriers types.  |
|--|---|---|
| Maîtrise des évolutions et du calendrier | D | L'Amue doit présenter un ensemble de dossiers évolutifs avec les informations relatives au partage du besoin, au respect du standard, aux coûts engendrés à l'Amue et en Etablissements, ainsi qu'à l'inscription de ces demandes d'évolution dans le cadre de bonnes pratiques métier. Au vu de ces éléments, le Comité se prononcera sur le choix et le calendrier à retenir. A noter que les éléments doivent être communiqués suffisamment tôt en amont pour laisser aux membres du Comité le temps d'en prendre connaissance.  |
| GBCP                                     | D | Le calendrier ne permet pas de site pilote. La phase de recette va être construite dans une optique proche de conditions en site pilote (recette avec établissements, 2 x 5 jours en mars 2015), orientée vers les processus métiers et non pas sur l'identification d'éventuels bugs de la solution.  Une forte implication des Etablissements est donc nécessaire dans la construction du plan de tests, et a minima dans la critique de ce plan de tests s'il est majoritairement constitué par l'Amue.  L'Amue va relancer une sollicitation pour augmenter l'équipe Etablissements qui travaille sur GBCP Sifac car il faut renforcer la part des agents comptables dans le dispositif actuel du groupe. |
| e-procurement                            | D | Le Comité, bien que conscient de l'intérêt qu'apporterait cette évolution, mais préfère que l'Amue se focalise dans un premier temps sur les améliorations à apporter à Sifac Web, notamment en lien avec la messagerie.  Le Comité demande à l'Amue de poursuivre l'étude de façon à apport le plus d'éléments possibles (coûts, impacts en Etablissement, humains et organisationnels, interfaçages techniques, etc) en précisant que la solution doit être adaptée aux marchés publics (souplesse de la solution, notamment technique).  Aucun planning de mise en œuvre n'est arrêté à ce jour.   |
| Sifac Web                                | D | L'Amue va chiffrer et soumettre une proposition de planning lors du prochain Copil concernant des améliorations relatives aux workflows de Sifac Web, notamment l'intégration avec la messagerie des utilisateurs, pour une mise à disposition en septembre 2014.  Le module Sifac Web missions est en cours de réalisation, avec un objectif de livraison pour recette pilotes avant l'été, puis sa généralisation en septembre 2014.  |

+----

# 2. Composition du comité

Isabelle Dhé, ayant quitté ses fonctions au sein de l'AACU, est remplacée par Corine Brancaleoni, agent comptable de Paris Descartes et vice-présidente de l'AACU.

## 3. Introduction du Directeur de l'Amue

Stéphane Athanase rappelle l'attachement de l'Amue à l'investissement des Etablissements et remercie les membres du Comité du Pilotage pour leur participation.

# 4. Retour sur l'activité 2013 (Sifac et Démat)

Les chiffres présentés ne représentent pas le budget 2014, mais les prévisions d'engagement sur 2014. De même, la masse salariale de l'équipe Sifac est comprise dans les chiffres présentés, mais les charges indirectes ne sont pas intégrées.

Les membres du Comité indiquent souhaiter voir apparaître les coûts consolidés, en intégrant les services supports par exemple, afin d'avoir une vision plus globale de l'utilisation de la RAM Sifac.

L'Amue précise qu'une réflexion en cours sur le modèle économique permettra d'apporter plus de visibilité sur ces aspects financiers.

On peut observer une diminution très significative des coûts, liée principalement au nouveau marché intégrateur qui démarre en 2014. Notamment, les coûts de TMA et d'assistance sont en très nette baisse par rapport à ceux du marché précédent.

Les chiffres présentés, tant en coûts qu'en charges ETP, montrent que l'effort interne Amue est focalisé sur les évolutifs et que le support est fortement externalisé vers le Titulaire TMA.

On peut noter que les 10% d'accompagnement collectif ont un réel impact bénéfique sur le support. L'Amue propose aux membres du Comité d'être force de proposition sur les sujets à aborder en web conférences.

La baisse de charge d'assistance précédemment constatée se confirme. Malgré des pics constatés, liés notamment aux EhP ou Financement Externe de l'Actif, la baisse est généralisée et montre bien le bénéfice des actions Amue (web conférences par exemple) ou l'assistance inter-Etablissements au travers de la listes d'échanges Sifacsites.

Le Comité insiste sur la nécessité d'alerter les Etablissements sur la charge nécessaire à la mise en œuvre d'évolutions et de limiter celles-ci à des périodes non chargées en Etablissement.

L'Amue va renouveler les messages vers les Tutelles en vue d'éviter les annonces d'évolutions réglementaires tardivement au regard de la date attendue de mise en application. L'Amue demande aux différentes associations de l'appuyer dans cette démarche, les évolutions réglementaires venant impacter les choix et orientations du Comité.

La part des évolutifs représente en 2013 25% du budget et 30% des ETP.

Parmi ces évolutifs, Geslab a consommé 10% ce qui est beaucoup au vu du résultat. Malgré des charges validées par les différents acteurs, l'interface est non aboutie en raison de projets de recherche gelés. De ce fait, aucune charge n'est planifiée sur ce sujet en 2014. La participation de l'Amue sur ce dossier a été définie dans un cadre plus large que celui du présent Comité.

Amue + DCSI, Sifac 4|7

Stéphane Athanase précise que d'ici fin février, une nouvelle convention sera finalisée avec le CNRS qui reprend la discussion (notamment Caplab) et la suite des travaux à mener.

A noter que les charges présentées ne concernent que la partie SI. C'est la raison pour laquelle, malgré l'importance de ce dossier, NACRES n'apparaît pas dans les chiffres présentés et fait partie des 10 % divers. Le gros des actions sur cette évolution est hors SI, avec peu d'impact sur l'activité de l'équipe Sifac.

Concernant Sifac Démat, en TMA depuis mi-octobre 2013, les coûts de déploiement sont plutôt contenus, le kit de déploiement ayant été conçu le plus autoportant possible et facilement déroulable en établissement.

Il n'est pas prévu d'évolution lourde. Une première réunion arbitrage a lieu le 20/02 pour déterminer les évolutions qui seront développées dans le cadre du projet présenté.

## 5. Montée de version SAP

Le planning partagé initialement a été globalement bien tenu : pas de dérive par rapport à ce qui avait été défini en Copil fin 2012, mais un impact important, jugé comme non acceptable du point de vue exploitation en Etablissement.

Des contraintes réglementaires en fin d'année ont poussé certains Etablissements à reporter les opérations, et arriver à un déroulé de la montée de version en butée en fin d'exercice.

Il y a eu des cas marginaux très lourds, mais concernant des Etablissements n'ayant pas suivi le dispositif (participation aux séminaires, web conférences).

Le Comité et l'Amue partagent le fait que, à l'avenir, dans un souci de ne pas bloquer l'activité des gestionnaires, il conviendra de privilégier un calendrier très peu impactant (période estivale ?).

**Calendrier prévisionnel des livraisons logicielles Sifac 2014** : 6 livraisons dans l'année avec arrêt en juin et reprise fin septembre.

La montée de kernel, rendue nécessaire pour une correction du standard SAP, sera possible en août avec un arrêt prévu d'une demi-journée, notamment grâce au mécanisme KMS (kit de maintenance système) prévu par le Titulaire du nouveau marché intégrateur.

### 6. Plan produit 2014

La GBCP est au cœur des 2 prochaines années. Le chapitre suivant présente plus de détails.

**Recouvrement**: la modification des formulaires pour répondre à l'expression de besoin récemment finalisée représente environ 100 j de charge (soit environ 60k€). Cependant, si ce besoin évoluait, une charge équivalente serait à reproduire. L'Amue propose d'envisager une autre solution technique, permettant une plus grande souplesse d'évolution et une adaptation éventuellement possible par les Etablissements. Cette orientation est approuvée par le Comité.

**Sifac-Démat** : il faut s'attacher à ne pas partir dans une maintenance très spécifique par rapport au produit standard éditeur si on veut rester dans ce modèle.

**Fusion des nomenclatures M9**: L'Amue milite pour anticiper la fusion en janvier 2015 (au lieu de janvier 2016 initialement) afin de lisser l'effort de fin 2015 déjà très lourd en raison de la GBCP. De son côté, l'AACU préconiserait une mise en œuvre conjointe avec GBCP mais pas en fin d'exercice.

Amue + DCSI + Sifac 5|7

Il faudrait obtenir de la part du la DGFIP cette nomenclature stabilisée fin été 2014 au plus tard, de façon à ce que l'Amue soit capable d'anticiper certains travaux pour basculer dès la préparation du budget 2015.

#### Maîtrise des évolutions et du calendrier

On est ici au cœur des compétences du Comité.

Il faut communiquer aux Etablissements les critères d'éligibilité des évolutions : partage du besoin, respect du standard, coûts Amue et en Etablissements, inscription dans les bonnes pratiques.

Cependant, il est nécessaire de respecter l'autonomie et la temporalité des Etablissements. La convergence vers les bonnes pratiques est nécessaire, mais peut aller à l'encontre de désirs individuels. L'Amue ne doit pas « forcer » à aller vers certains processus.

Le Comité valide le mode de fonctionnement suivant : l'Amue présente un ensemble de dossiers évolutifs avec les critères précisés ci-dessus et les notions de coûts. Au vu de ces éléments, le Comité se prononce. A noter que les éléments doivent être communiqués suffisamment tôt en amont pour laisser les membres du Comité le temps d'en prendre connaissance.

Ce mode de fonctionnement est validé.

#### 7. GBCP

Il y a un nouveau projet de décret qui accompagne la GBCP et qui apporte des facilités de gestion. Ayant connaissance de ce projet, on peut dans les ateliers actuels anticiper ces évolutions réglementaires.

L'Amue rappelle que le retard du Ministère dans la mise à disposition du cahier des charges sans pour autant accorder de délais supplémentaires aux intégrateurs fait peser un risque important sur notre capacité à tenir le planning de développement imposé. Les temps de développement et de recette sont très courts, nécessitent une forte mobilisation des intervenants (Amue, Etablissements) et induisent une pression sur l'intégrateur.

Le calendrier ne permet pas de site pilote. La phase de recette va être construite dans une optique proche de pilote (recette avec Etab, 2 x 5 jours en mars 2015), orientée vers les processus métiers et non pas les bugs de la solution.

Une forte implication des Etablissements est donc nécessaire dans la construction du plan de tests et dans la critique de ce plan de tests s'il est majoritairement constitué par l'Amue.

L'Amue va relancer une sollicitation pour augmenter l'équipe Etablissements qui travaille sur GBCP Sifac car il faut renforcer la part des agents comptables dans le dispositif actuel du groupe.

Le retour des membres du Copil présents dans les ateliers d'expression de besoin indiquent que le calendrier est très dense, la méthodologie est intéressante (« la lumière commence à poindre »), des points d'attention sont bien mis en évidence (bascule ancien / nouveau fonctionnement, changement culturel, impact sur certaines composantes qui ont un rôle particulier sur le budget d'un Etablissement). La principale difficulté de faire percevoir la dimension politique et organisationnelle de la GBCP.

# 8. Nacres

L'équipe Sifac rappelle qu'elle ne s'engage pas pour la mise à jour de la nomenclature : c'est le domaine d'un groupe de travail dédié.

Ce discours est partagé avec AACU qui précise qu'en effet que les demandes individuelles d'Etablissements pour modifier ou affiner les dérivations comptables ne sont pas acceptables.

# 9. e-procurement, optimisation du flux achat

Amue + DCSI + Sifac 6|7

L'Amue présente dans ce dossier les objectifs et les attentes des Etablissements : lien entre Sifac et les portails d'achat fournisseur

C'est un sujet d'importance qui peut apporter sécurisation du flux commandes, et gains en termes de volumes de saisie, notamment au niveau des labos qui commandent beaucoup de matériel couvert par le futur marché Gauss.

Le coût présenté est le résultat d'une première phase d'estimation qui est absorbable dans le budget global présenté au début de séance.

Le surcoût de la solution 2 par rapport à la solution 1 est d'environ 50%. L'Amue propose de privilégier l'intégration à Sifac Web pour favoriser son utilisation.

Le Comité indique que cela impliquerait de lier l'e-procurement à SifacWeb et imposerait en quelque sorte la mise en place de ce dernier.

Le Comité précise que si on veut de vrais gains, il faut avoir la possibilité de passer des commandes multi-CF pour regrouper (en lien avec la démat également) et organiser les achats.

Le Comité, bien que conscient de l'intérêt qu'apporterait cette évolution, préfère que l'Amue se focalise sur les améliorations à apporter à Sifac Web, notamment en lien avec la messagerie.

Le Comité demande à l'Amue de poursuivre l'étude de façon à apport le plus d'éléments possibles (coûts, impacts en Etablissement, humains et organisationnels, interfaçages techniques, etc) en précisant que la solution doit être adaptée aux marchés publics (souplesse de la solution, notamment technique)

L'Amue précise qu'elle ne demande pas au Comité de se positionner sur une solution technique, mais sur un besoin que Sifac peut couvrir et instruire, en 2014. Est-ce pertinent ?

Pour le prochain Copil, l'Amue doit instruire plusieurs sujets, fournir des éléments de chiffrage complets et impacts, de façon à ce que le Comité se prononce en séance.

# 10. Interface FCA Manager

L'Amue va réaliser le connecteur Sifac / FCA Manager afin de favoriser l'intégration entre ces deux solutions, toutes deux déployées par l'Amue.

#### 11. Club U

Le Comité valide les dates proposées, à savoir 25-26 juin à Montpellier.

# 12. Indicateurs qualité (maintenance, assistance)

Non commentés en séance.

#### 13. Prochain COPIL

En marge du club U à Montpellier, créneau à proposer par l'Amue.

Amue + DCSI + Sifac 7|7